

Remise des insignes de chevalier de Légion d'Honneur à Jacqueline Mathieu

par Jean-Marie Schléret, le 13 avril 2012, à Villers-les-Nancy (54)

Quand, avec la complicité de Mireille Gazin, Jacqueline Mathieu m'a choisi pour la parrainer dans le premier des ordres nationaux, j'ai mesuré à quel point des engagements d'essence majeure pouvaient créer des liens profonds. Dans la rétrospective de ce 15^e parrainage, aussi bien Jacques Jeanjean, Henri Bégorre, Florise Mercier, Pierre Amadiou que Louis Bonet appartiennent à ce compagnonnage associatif des engagements dans les champs de l'enfance, de la jeunesse, de l'action sociale et du Handicap. Je vais vous remettre dans quelques instants les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur. Cette décoration vous a été attribuée sur proposition du Ministre de la Ville. Elle exprime la reconnaissance de la Nation pour votre engagement en faveur des jeunes en danger d'exclusion.

Mais vous permettrez au préalable d'évoquer en cet instant quelques moments marquants de votre vie et de votre carrière. Lorsque nous sommes rencontrés le 18 février pour préparer cette cérémonie, vous avez écrit une phrase qui m'a marqué : « l'esprit et l'âme des êtres sont devant moi et me transportent ». J'ai voulu un instant me tourner vers l'esprit et le souvenir des figures de votre passé qui vous ont façonnée et ont sans doute marqué votre propre destinée.

Comment ne pas évoquer une figure de l'histoire nancéienne, qui vous a du reste précédé dans l'ordre de la légion d'honneur au grade d'officier. En effet, lorsque vous êtes née à Nancy en 1932, votre grand père Camille Schmitt, dont on ne parle pas suffisamment, arrivé de Moselle en 1890, était conseiller municipal depuis 1911 et premier adjoint depuis 1919. Maire de Nancy de 1933 à 1944, puis à nouveau conseiller municipal en 1953 et président d'honneur de la fédération radicale et radicale socialiste. Un an après sa disparition en 1957, une rue de centre ville s'est vue attribuer le nom du Dr. Schmitt. Ce que je voudrais surtout retenir des ses mandats municipaux et qui marque sans doute une véritable continuité familiale, c'est la création de la colonie scolaire Joseph Antoine sur le plateau de Gentilly, qui accueillait en période de vacances, jusqu'à 2000 enfants repérés par la médecine scolaire avec des difficultés de santé.

Votre enfance s'est déroulée au fil de nombreux déplacements familiaux à Riga en Lettonie où votre père, administrateur civil, se trouvait en poste d'attaché d'ambassade, puis dans différentes sous-préfectures et préfectures de France, pour enfin trouver une stabilité nancéienne au lycée Jeanne d'Arc et à la Faculté de droit. La préparation d'une capacité en droit et un certificat de criminologie, l'étude approfondie de la justice des mineurs, ont sans doute contribué à forger de bons fondements à vos aspirations de vie qui allaient vous porter vers un engagement sans faille en direction des jeunes en difficulté. Sans jamais oublier vos responsabilités familiales, vos cinq enfants et 13 petits enfants.

Il y a 60 ans en effet, vous avez marqué de votre empreinte l'émergence d'une nouvelle forme d'action éducative et sociale totalement nouvelle et empreinte d'une forme d'utopie, la Prévention Spécialisée. On ne l'appelait pas encore ainsi lorsqu'en 1953, vous vous êtes

engagée bénévolement à l'association « des amis des clubs de gavroches ». Vos parents auraient souhaité que vous deveniez notaire, mais vous avez préféré le contact des jeunes les plus fragiles. Au sein du club de filles de la rue des Maréchaux, vous cherchiez à les protéger des dangers de la prostitution au moment où les maisons closes venaient d'être fermées dans le quartier Saint Epvre. Votre association fut créée en 1950 par les juges Puzin et Breuvar, délégué à la Liberté surveillée, devenue Protection Judiciaire de la Jeunesse depuis l'audit de 1987 que j'ai eu l'honneur de conduire aux côtés de Jean-Louis Langlais. Robert Mathieu, que vous épouserez quelques années plus tard, fut le créateur de la Prévention Spécialisée à Nancy. Ensemble, vous vous inscrirez dans le sillon de Fernand Deligny ainsi que des juges des enfants Chazal et Martaguet qui souhaitaient apporter des réponses autres que judiciaires et répressives aux délits commis par les jeunes. C'est toute la portée de l'ordonnance de 1945 voulue par le Général de Gaule.

Face aux phénomènes de marginalisation, vous avez progressivement expérimenté une approche particulière consistant à créer une relation éducative dans le milieu de vie des jeunes, sans mandat administratif ou judiciaire individualisé. Vous obtiendrez le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales puis de l'État à partir des années 60 qui délèguera la compétence aux Conseils Généraux dans le cadre de la loi de décentralisation de 1983. Au cours de ces années, la petite association des Amis des clubs de Gavroches se développe pour devenir en 1961 l'Association Nancéienne des Clubs d'Enfants et d'Adolescents et, dix ans plus tard, l'Association des Clubs d'Enfants et d'Adolescents de Meurthe-et-Moselle. Des équipes sont créées à la Californie, rue Saint Nicolas, au Haut du Lièvre, à la Chiennerie, à Tomblaine et Lunéville. Tout au long de votre carrière, chacun de ces quartiers a bénéficié de vos engagements.

Entre travail de rue, action éducative, soutien aux familles, contribution à la vie locale, vous n'avez cessé d'imaginer de nouvelles formes d'interventions. Votre intérêt pour la culture vous a porté vers le festival mondial du théâtre de 1963 à 1983. Par votre intermédiaire, des jeunes en difficulté ont pu s'impliquer dans l'organisation de ce festival et rencontrer des artistes de renom. Vous avez également initié des représentations dans des appartements d'Haussonville, facilitant ainsi l'intégration du quartier à la ville. Bien avant les politiques de développement social des quartiers, vous inventiez l'un des fondamentaux de la politique de la Ville. Aujourd'hui encore, votre flamme culturelle demeure vive. Vous assurez la Présidence du Centre Pouchkine de Nancy qui diffuse la culture Russe et vous pratiquez également le théâtre au sein de la troupe du caveau de la Roële.

Vous vous êtes également beaucoup investie dans la reconnaissance des droits des femmes, faisant en sorte que le statut des femmes ne soit pas réduit à la seule maternité, mais qu'il intègre la qualification et l'emploi. Vous vous impliquerez dans l'Association Nationale des Éducateurs de Jeunes Inadaptés qui depuis 1947 a fédéré les premiers éducateurs spécialisés et jeté les bases de leur profession 20 ans avant la création du diplôme d'État. De 1986 à 1993 vous serez la dernière Présidente de l'ANEJI qu'Henri Joubrel avait fortement marqué de son empreinte. Vous fondez en 1998 et assurez la présidence jusqu'à aujourd'hui de l'Association de Prévention Spécialisée en Lorraine. Vos contributions à l'analyse des pratiques de Prévention Spécialisées sont multiples : travaux du CREAMI, de déléguée

régionale et vice-présidente du Conservatoire National des Archives et de l'Histoire de l'Éducation Spécialisée, de membre du Conseil Technique de la Prévention Spécialisée rattaché au Ministère des affaires sociales...

C'est dire l'étendue de vos intérêts professionnels qui ne se limitent pas au seul travail éducatif de rue. Vous témoignez de l'évolution d'une dynamique exigeante fondée sur une éthique et un esprit d'ouverture participatif : parents, professionnels de santé, enseignants, bénévoles et salariés d'éducation populaire et du travail social, fonctionnaires de police et de justice, élus et acteurs du vivre ensemble et de la construction d'une citoyenneté active dans le respect de la légitimité des politiques publiques. Vos premiers engagements associatifs et professionnels ont du faire face à des difficultés non moins grandes qu'actuellement. Mais jadis, face à la misère, les solidarités familiales permettaient aux personnes de ne pas s'effondrer. Aujourd'hui les indicateurs sociaux renvoient à une crise profonde où la perte des repères familiaux, éducatifs et sociaux, l'isolement grandissant et la perte de confiance en soi, dans les autres, dans les politiques et dans l'État lui-même engendre au-delà du brouillage permanent des valeurs, une réelle désespérance. Et c'est dans un tel contexte que les professionnels du social s'épuisent face aux déferlantes de la misère sociale. L'analyse d'un auteur démodé en apparence seulement, Bossuet, dénonçant dans l'un de ses sermons célèbres « les hommes qui s'affligent des effets, mais s'accommodent des causes », de demeure-t-elle pourtant pas d'actualité ? Dans notre société pétrie par l'éphémère médiatique, où « l'arbre qui tombe fait plus de bruit que la forêt qui pousse », le témoignage de votre engagement n'est-il pas infiniment plus éclairant que toutes les prétendues bonnes solutions à la délinquance des jeunes ?

Depuis votre retraite en 1992, vous avez très rapidement intégré le Conseil d'Administration de l'Association Jeunes et Cité que vous présidez depuis plusieurs années. Créée il y a quarante ans sur la Cité de Provinces, cette association héritière de l'esprit d'innovation de la Prévention Spécialisée, n'a cessé de démontrer son adaptation aux évolutions sociales. Au service des habitants, aux côtés des acteurs du territoire, elle crée du lien social et facilite les parcours de vie des jeunes les plus fragiles. Près de 600 jeunes et 250 familles issus des quartiers prioritaires où la rénovation urbaine est conduite de façon exemplaire, bénéficient du soutien de vos équipes. Votre association entretient des relations étroites avec les élus communaux ou intercommunaux, l'Éducation Nationale, les acteurs de l'éducation populaire, de la culture et du sport...sans oublier les professionnels de l'action sociale, de la Protection de l'enfance et de la Protection Judiciaire. Dans les années difficiles de l'après guerre, vous avez fait preuve d'énergie et de créativité pour inventer de nouvelles actions au service de la promotion sociale des jeunes en danger d'exclusion et de leurs familles. Au moment où la prévention spécialisée semble parfois s'épuiser et décevoir ici où là un certain nombre d'élus des communes, le dynamisme de Jeunes et Cité, à l'image de sa présidente, demeure tout à fait capable de les rassurer et de nous amener collectivement à redonner de l'espoir à notre jeunesse.

Pour les éminents services rendus, Jacqueline Mathieu, au nom du Président de la République, en vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés, je vous fait chevalier de la Légion d'Honneur.